

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026 - 04**

**Nombre de  
conseillers**

En exercice	10
Présents	08
Votants	08
Absents	02
Exclus	00
Procuration	00

**Date de la  
convocation**

26 février 2026

**Date de  
l'affichage**

26 février 2026

**DE LA COMMUNE DE CRAS**

Séance du onze mars,

L'an deux mil vingt-six, à **19 heures 30**.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Madame Nicole DI MARIA, Maire.

**Etaient présents** : DI MARIA Nicole – MARTOIA Guido – DELACOUR Jean-Marie – VEYRET Gérard – BANCHERI Bénédicte – Sébastien BOUCHE épouse NURIT Valérie – FORT Laurence – MICHEL Stéphane

**Etaient représentés** :

**Absent(s)** : BOSSAN Sébastien - SOEHNLEN Olivier

**A (ont) été nommé(e) (s) secrétaire(s)** : DELACOUR Jean-Marie

Vu la délibération relative à la lutte contre le frelon asiatique en date du 20 décembre 2023 (2023D39).

**OBJET :**

**FRELON ASIATIQUE**

**Subvention  
association Nature et  
Protection de Cras**

Considérant qu'il est nécessaire de poursuivre cette démarche.

Pour mémoire, Madame CHARRIN Andrée (titulaire) et Madame DEPLANTES Françoise (suppléante), membres de l'association Nature et Protection de Cras, qui prendront en charge, pour l'année 2026, le suivi de ce dossier.

Rappelant que Gérard Veyret est l' élu référent (2025D09).

Pour le bon fonctionnement de l'opération une subvention est nécessaire.

Après en avoir délibéré, le conseil, décide :

- d'allouer la somme de huit cents euros (800 €) pour le bon fonctionnement de l'opération.

Nombre de votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire  
après le Dépôt en  
Préfecture de Grenoble le

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre.

A Cras, le 11 mars 2026,

Et publication ou  
notification  
du

La/Le secrétaire de séance

Le Maire  
Nicole DI MARIA

